

BONDY

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre, à 18 heures et 6 minutes, se sont réunis les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, sous la présidence de Madame Joëlle MOTTE, sur convocation individuelle, faite le 28 novembre, en exécution du décret n°2004-1136 du 21 octobre 2004.

ETAIENT PRESENTS :

- Madame Joëlle MOTTE
- Madame Cristel FABRIS
- Madame Christelle LE GOUALLEC
- Madame Nezha DECOURRIERE
- Monsieur Christian BILLOTTE
- Madame Chantal GARDET
- Madame Sylvette GIRAUD
- Monsieur Maxim ATTYASSE
- Madame Eliane LOUISON

ETAIENT ABSENTS, ABSENTS EXCUSES,

- Monsieur Lakhdar FEMMAMI

ONT DONNE PROCURATION :

- Monsieur Stephen HERVE à Madame Joëlle MOTTE
- Monsieur Patrick GIBERT à Madame Christelle LE GOUALLEC
- Madame Mariam THIAM à Monsieur Maxime ATTYASSE
- Madame Michèle BAHURLET à Madame Sylvette GIRAUD
- Madame Oldhynn PIERRE à Madame Nezha DECOURRIERE

Secrétaire de séance : Madame Audrey GUENICHE, Directrice Santé Solidarité et Autonomie, Directrice du CCAS



La Vice-présidente ouvre la séance à 18h06.

Le quorum étant atteint.

La Vice-présidente présente l'ordre du jour, soumet au Conseil d'Administration le procès-verbal du 26 novembre 2024.

Madame Joelle MOTTE présente l'ordre du jour :

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2024

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

- 10/12/24-01 : TABLEAU DES EFFECTIFS

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

- 10/12/24-02 : DECISION MODIFICATIVE N°2

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

- 10/12/24-03 : APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024 DU SIMAD, BUDGET ANNEXE DU CCAS

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

Madame Joelle MOTTE remercie les administrateurs.

RIEN N'ETANT PLUS A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 18h47.